



Division

Départementale
Jeunes

de Tir à l'Arc

des YVELINES

Règlement

Applicable à compter du 1^{er} octobre 2026

Présentation



➤ Objectifs :

La Division Départementale Jeunes :

- ♦ Proposer une pratique compétitive par équipe, de trois ou quatre archers, de club ou d'entente adaptée au niveau des archers.
- ♦ Faire pratiquer/découvrir le tir par équipes aux jeunes archers.
- ♦ Décerner le titre de champion de la Division Départementale des Yvelines pour la saison.

➤ Les équipes :

2 types d'équipes : Soit équipe club (tous les archers sont du même club). Soit une équipe entente (Mêlant des archers de deux clubs).

Leur nombre est limité à :

- ♦ Deux équipes par club au maximum. Le club doit indiquer une équipe 1 et une équipe 2
- ♦ Une équipe entente maximum. Le fait de présenter une équipe entente implique que les deux clubs ne pourront pas présenter d'équipe club par ailleurs, ni de constituer une autre équipe entente avec un autre club, et pour l'une et l'autre.
- ♦ Tous les archers doivent être licenciés sur le 78.

➤ Equipe :

- 3 à 4 archers du même club dans les catégories U13, U15, U18, U21.
- Au moins 1 jeune tirant sur blason de 60cm en salle, soit un U13/U15 en CI ou BB et 1 arc à poulies possible au maximum.
- Les équipes sont mixtes ou non.
- Tenue identique pour tous les membres d'une même équipe sur toute la durée de la compétition, y compris le capitaine. Pour les ententes, la tenue doit être identique pour les phases finales, y compris pour le Capitaine.

➤ Constitution des Ententes :

Pour faciliter la constitution des ententes, les clubs intéressés peuvent transmettre à

« jeunes@archers78.fr », les jeunes archers (catégorie et arme) concernés. La Commission Jeunes se chargera de mettre en contact les clubs pour la constitution d'équipes.

➤ **Inscription pour la saison (voir annexes) :**

Les tarifs sont spécifiés dans le formulaire d'inscription.

Elle doit être :

- Envoyée au Comité Départemental avant la date indiquée sur le formulaire.
- Payée au Comité Départemental par le ou les moyens mis à disposition.
- Aucun paiement ne sera ni accepté ni rendu passé le 30 octobre.
- Si un quota d'équipes doit être fixé, les équipes 1 seront prioritaires, et dans un deuxième temps, l'ordre des inscriptions sera pris compte.

➤ **Inscriptions aux compétitions :**

- Les clubs communiqueront leurs réservations de places, au moins deux semaines avant la compétition.
- La feuille de composition de l'équipe sera déposée au greffe avant le départ (fichier Excel).
- Les réservations sur les 3 étapes 2, 3, et 4 sont prioritairement destinées aux équipes inscrites en début de saison auprès du CDY. En fonction des places disponibles, les clubs pourront faire participer leurs jeunes archers hors DDJ, pour bénéficier du tir de classement sélectif au Championnat de France. Cette inscription se fait en prenant contact directement avec l'organisateur.
- L'inscription aux compétitions des archers de la DDJ est prise en charge par le Comité Départemental.

➤ **Déroulement de la Compétition :**

Les classements de la DDJ prennent en compte les résultats des quatre compétitions :

- Etape 1 : Un concours Tir à 18 m
- Etape 2 : Tir sélectif à 18M suivi de Matches en salle
- Etape 3 : Tir sélectif TAE DI ou DN (**) suivi de matchs distances Nationales
- Etape 4 : Tir sélectif TAE DI ou DN (**) suivi de matchs distances Nationales

(**) Temps international.

Le déroulé de la journée de compétition sur les étapes 2 3 et 4 est le suivant :

- Le matin en individuel, un tir sélectif
- L'après-midi en équipe une phase finale sous forme de matchs.
- Les équipes ayant un tour sans adversaires pourront quand même tirer.

En fonction de la capacité du site de l'organisateur, si le nombre de cibles ne permet pas à toutes les équipes de participer à la phase finale : il sera défini et appliqué un « cut » sur la base du classement à la suite du tir sélectif.

Les phases finales sont obligatoirement en montante descendante, mais si des contraintes temporelles l'imposent, elles pourront exceptionnellement être en élimination directe.

Le règlement des phases finales de la DDJ tiendra compte du nombre d'équipes inscrites.

Le Comité se réserve la possibilité de modifier ce règlement des phases finales selon l'évolution des règlements fédéraux.

Hormis les spécificités citées dans ce document, le règlement fédéral en vigueur le jour des compétitions sera appliqué.

➤ **Tir Sélectifs en Salle 18M (Etape 2) :**

Les archers sont répartis sur le pas de tir sans contrainte de proximité d'équipe.

Les archers tirent sur trispot.

Blasons par archers selon catégorie et arme.

	Arc classique	Arc nu	Arc à poulie
U13/U15	Trispot 60cm	Trispot 60cm	Trispot 40cm poulies
U18/U21	Trispot 40cm	Trispot 40cm	Trispot 40cm poulies

➤ Déroulement des matchs :

En salle 18M :

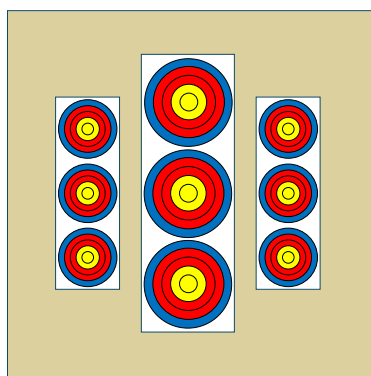
- Ils se déroulent au meilleur des 4 sets de 6 flèches en 2 minutes, 2 flèches par archer, 1 seul archer au pas de tir.
- En cas d'égalité à 4-4, le départage s'effectue par un tir de barrage : 1 volée de 3 flèches en 1 minute, 1 flèche par archer. (Cf. règlement FFTA du tir par équipe, y compris pour la flèche la plus près du centre même si les blasons ne sont pas les mêmes puisque c'est le centre qui est pris en compte).
- Un set doit toujours avoir au minimum un archer tirant sur un trispot de 60cm, pour chaque équipe.
- 2 points sont attribués par match gagné.

Blasons par archers selon catégorie et arme.

	Arc classique	Arc nu	Arc à poulie
U13/U15	Trispot 60cm	Trispot 60cm	Trispot 40cm poulies
U18/U21	Trispot 40cm	Trispot 40cm	Trispot 40cm poulies

➤ Configuration du pas de Tir (Matchs Phases finales) :

Il n'y a pas de trispot poulies. Les archers poulies tirent sur des trispot de 40cm classiques, avec un décompte de point correspondant.



➤ Règles du Tir :

- Chaque archer de chaque équipe doit avoir une flèche dans chaque spot d'un même trispot de sa catégorie et de sa cible.
- Lorsque 2 archers tirent sur des trispots de 40cm, le 1^{er} archer tire sur le trispot 40 de gauche, le 2^{ième} archer tire sur le trispot 40 de droite.
- Dans le cas de flèches d'un même archer en doublon dans un même spot, c'est la meilleure qui est éliminée.
- Si 2 ou 3 archers tirent sur un trispot de 60, les archers tirent tous sur le même trispot, mais la règle précédente s'applique et chacun doit avoir une flèche dans chaque spot du trispot de 60.

En TAE :

- Les matchs se déroulent par set au meilleur des 4 sets de 6 flèches en 2 minutes, 2 flèches par archer, 1 seul archer au pas de tir. (Cf. règlement FFTA du tir par équipe)
- En cas d'égalité à 4-4, le départage s'effectue par un tir de barrage : 1 volée de 3 flèches en 1 minute, 1 flèche par archer.
- 2 points sont attribués par match gagné.

	Arc classique	Arc nu	Arc à poulies
U13/U15	20m blason de 80cm	20m blason de 80cm	30m, blason de 80cm
U18/U21	50m blason de 122cm	50m blason de 122cm	50m, blason de 122cm

➤ **Classement des équipes par étape**

• **Sur l'étape n°1**

Le score de chaque archer est celui de son 1^{er} départ sur les deux concours support de la DDJ. Si l'équipe comporte 4 archers, ce sont les 3 meilleurs scores qui seront retenus.

• **Sur les étapes 2, 3 et 4**

Après le tir sélectif pour l'organisation des matchs et l'attribution du point de bonification :

1. Sur le cumul des scores établis individuellement.
2. Sur le meilleur score individuel
3. En cas d'égalité persistante : selon la règle des tirs de barrages entre les 2 meilleurs archers.

• **A l'issue de la phase finale**

1. Nombre de victoires de match (Comptabilisée par les 2 points acquis par victoire).
2. Scores des matchs (sans addition d'un éventuel score de barrage) des équipes sont cumulés et servent au départage

En cas d'égalité de points et de scores après les matchs de poules : le départage se fera selon le classement sélectif des équipes.

➤ **Attribution des points à chaque étape :**

Place	Points	Place	Points	Place	Points
1 ^{er}	20	5 ^{ème}	8	9 ^{ème}	4
2 ^{ème}	17	6 ^{ème}	7	10 ^{ème}	3
3 ^{ème}	13	7 ^{ème}	6	11 ^{ème}	2
4 ^{ème}	10	8 ^{ème}	5	12 ^{ème} et +	1
				Absente	0

1 point de « bonus » est attribué aux équipes faisant partie de la première moitié du classement à l'issue du tir sélectif. La règle s'applique également pour l'étape n°1 (dépourvue de phase de matchs). En cas de nombre d'équipes impair, l'équipe centrale n'a pas le point de bonification.

Le départage se fera sur :

1. Le nombre de premières places obtenues sur les étapes avec matchs.
2. Au plus grand total de points (phases finales) cumulés sur les différentes étapes

➤ **Trophée de la Division Départementale Jeunes :**

Le classement final sera annoncé lors de la dernière épreuve.

Les 3 premières équipes se verront remettre leur récompense sur l'étape finale.

DIVISION DEPARTEMENTALE JEUNES 2026 /2027

Bulletin Inscription des équipes

A renvoyer avant le 31 Octobre 2026

Club / Compagnie / Entente :

Nom du Responsable :

Mail :

Téléphone :

	NB	TARIF / EQUIPE
EQUIPE 1		65 €
EQUIPE 2		65 €

Règlement à faire :

- Par virement au CDY (envoyer une copie du virement à : jeune@archers78.fr)
- CDY Tir à l'arc FR76 1027 8062 1500 0374 9834 011